

Cycle droit automobile et droit des mobilités

Les 7 et 28 juin, 20 septembre, 11 octobre et 6 décembre 2022 - 5 séances en hybride

Mardi 7 juin 2022 de 16h à 19h à l'EFB & en distanciel

Session 1 - Les fondamentaux du permis à points et le contentieux de l'invalidation du permis de conduire

1. Fonctionnement du permis à points
2. Recours à l'encontre d'une invalidation de permis de conduire
3. Panorama rapide de jurisprudence

> Jean-Baptiste le Dall, avocat, Docteur en droit, co-responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris.



Mardi 28 juin 2022 de 10h00 à 12h00 à l'EFB & en distanciel

Session 2 - Les fondamentaux du droit pénal routier

1. Panorama rapide des délits
2. Les problématiques de suspension et de mesures préfectorales
3. Panorama rapide des contraventions
4. Traitement judiciaire des délits et procédure de contestation des avis de contravention

> Jean-Baptiste le Dall, avocat, Docteur en droit, co-responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris ;

> Rémy Josseume, avocat, Docteur en droit, Co-Responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris ;

Jean-Baptiste le Dall et Rémy Josseume ont co-signé l'ouvrage Droit routier aux Editions LexisNexis (novembre 2021).

Mardi 20 septembre 2022 de 16h à 19h à l'EFB & en distanciel

Session 3 - Droit de l'assurance automobile

1. Éclairage sur les nouvelles dispositions phares de la 7e directive automobile du 24 nov. 2021 (JOUE du 2 déc. 2021)
2. Actualité de la jurisprudence en matière d'assurance automobile

> Jean-Baptiste le Dall, avocat, Docteur en droit, co-responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris ;

> Lionel Namin, enseignant de droit des assurances à l'université Paris II - Panthéon-Assas, en charge de la coordination pédagogique, Master II droit des assurances, juriste en charge de la direction juridique de la Fédération Française de l'Expertise Automobile (FFEA) et conseiller scientifique de «Jurisprudence Automobile».

Mardi 11 octobre 2022 de 16h à 18h à l'EFB & en distanciel

Session 4 - Litiges liés à l'acquisition d'un véhicule

1. La garantie légale des vices cachés
2. La délivrance conforme
3. La garantie légale de conformité
4. Actualité jurisprudentielle

> Jean-Baptiste le Dall, avocat, Docteur en droit, co-responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris.

Mardi 6 décembre 2022 de 16h à 19h lieu à déterminer & en distanciel

Session 5 - L'alcool au volant

1. Réglementation et jurisprudence
2. Focus spécial sur l'éthylotest antidémarrage électronique (EAD)
3. Démonstration du fonctionnement d'un appareil EAD
4. Revue d'actualité & bilan d'un an de droit routier

> Jean-Baptiste le Dall, avocat, Docteur en droit, co-responsable de la Commission ouverte droit routier du barreau de Paris ;

> Anne-Mathilde Choisy, responsable produits détection alcool et drogues chez Dräger France.

Objectifs pédagogiques :

- maîtriser les fondamentaux de la matière et découvrir l'actualité ;
- permettre d'appréhender la gestion d'un dossier en droit routier en découvrant les textes et la jurisprudence applicables ;
- pouvoir accompagner et conseiller un justiciable depuis la constatation de l'infraction jusqu'à l'audience ;
- apprendre à anticiper les difficultés et les conséquences de la décision de justice. Permettre d'identifier les véritables enjeux de poursuites pénales en matière de droit routier au-delà du

risque pénal : risque de perte de validité du permis de conduire du fait de la décision de retrait de points, risque assurantiel...

- découvrir et maîtriser les fondamentaux en matière de litige automobiles (vices cachés/ délivrance)

Méthode pédagogique :

Méthode transmissive. Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat

Prérequis / public visé :

Avocat.

Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

Spécialité / domaine :

Droit des transports.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription

Tarif : conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.

S'inscrire